

Privilège—M. Diefenbaker

Dans la question 561, le même député demande combien de pieds carrés le gouvernement loue dans l'édifice Abrams, situé 2620, chemin Sheffield, à Ottawa. Ensuite nous passons à la question 562 où le député demande combien de pieds carrés le gouvernement loue dans l'édifice AlaKantti-Liff, 222 rue Somerset ouest à Ottawa. Dans la question 563, il s'agit cette fois de l'édifice Allstate. Il donne même l'adresse, avenue Carling, afin que les fonctionnaire n'aient pas de mal à repérer où se trouvent ces bâtiments. Enfin dans la dernière question, il demande combien de pieds carrés le gouvernement loue dans l'édifice American Can Company en donnant l'adresse de la rue Spruce, et également combien de pieds carrés il loue dans l'édifice Aselford-Martin, Promenade Woodward, à Ottawa?

● (1542)

Et la liste se poursuit, page après page. On passe de l'édifice Bank, à l'édifice de la Banque de la Nouvelle-Écosse, à celui du chemin Bayview et à l'édifice Beamish. Le gouvernement possède ces renseignements. Tout ce qu'il a à faire est de demander communication des chiffres au ministère compétent.

Ces questions vont des nos 563 à 645. Voilà bien une situation étrange. Le gouvernement ne semble pas savoir lire. Cela fait cinq ou six mois que ces questions figurent au *Feuilleton* mais on n'y a toujours pas répondu. Voilà ensuite les ministères qui viennent nous dire qu'ils adhèrent au principe de la liberté d'information.

Je pourrais vous lire toute la liste. Il n'y a qu'une seule raison pour laquelle ces questions n'ont pas reçu de réponses. S'il donnait ces réponses, le gouvernement se retrouverait dans une situation embarrassante. Ce n'est pourtant pas la façon dont doit normalement fonctionner un Parlement. Lorsque j'étais premier ministre, le montant total des dépenses au Canada s'élevait à 6 milliards de dollars. Il est aujourd'hui huit fois plus élevé.

Quels sont donc les montants acquittés pour la location de ces différents immeubles? Pourquoi ne peut-on obtenir ce genre de renseignements? Est-ce dû au fait que cela révélerait ainsi aux Canadiens des renseignements qui ne seraient pas au crédit du gouvernement? Je n'arrive pas à trouver d'autres raisons. Il est vrai qu'il faut du temps pour répondre à certaines questions, n'empêche que ces renseignements sont disponibles dans tous les ministères concernés. Je n'en dirais pas plus à ce sujet si ce n'est pour ajouter que le gouvernement dissimule ces renseignements.

Nous en arrivons aujourd'hui à une situation où l'on ne peut plus faire confiance au gouvernement. Nous en avons eu un exemple lors des élections de 1974. Le premier ministre (M. Trudeau), après avoir placé sa main sur son cœur, a déclaré que, s'il était réélu, son gouvernement n'adopterait pas de mesures de contrôle sur les prix et salaires. Il a insisté sur la position des vilains conservateurs à cet égard. En l'espace de quelques semaines ou de quelques mois, il a précisément adopté ces mêmes mesures alors qu'il avait pourtant déclaré qu'il ne le ferait jamais. Avec une telle façon de gouverner, il n'est guère surprenant que nous ne puissions obtenir de réponses à ces questions.

Je peux aller plus loin en ce sens. Le gouvernement peut-il vraiment prétendre que s'il n'a pas répondu à ces questions c'est parce qu'il ne possédait pas les renseignements? Le fait est qu'il traite le Parlement comme une quantité négligeable. Le vice-premier ministre (M. MacEachen) a déclaré aujourd'hui

[M. Diefenbaker.]

d'hui que les principes en vigueur au Parlement britannique ne s'appliquaient pas nécessairement dans cette enceinte. Les principes d'intégrité valent, ici comme ailleurs.

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Je tiens à le souligner. On ne devrait pas avoir à dire cela. Certains ministres répondent aux questions. Je pourrais même en donner la liste, elle ne serait pas longue. Je pense qu'il n'y en a que trois ou quatre qui répondent aux questions. L'un d'eux se trouve juste en face de moi.

C'est fait de propos délibéré. La dissimulation est évidente. C'est un outrage au Parlement que de cacher des renseignements, un grave outrage. Est-ce étonnant que les dépenses du gouvernement du Canada aient augmenté par milliards? Elles ont atteint 48 milliards de dollars cette année. Depuis que le premier ministre actuel occupe ce poste, elles ont augmenté d'environ 78 p. 100.

C'est en refusant de donner des renseignements que le gouvernement réussit à faire approuver ces énormes dépenses. Nous en sommes arrivés au point où le gouvernement actuel traite la Chambre avec un mépris dont je n'ai jamais vu l'équivalent. J'ai vu passer trois premiers ministres ici et je n'ai jamais rien vu de semblable. Je me souviens d'avoir entendu Mackenzie King déclarer: «Nous donnerons des renseignements complets en général sauf quand il s'agit de la défense nationale», ce qui se comprend bien, en temps de guerre. Le Parlement était informé. Il en a été de même à l'époque où M. Saint-Laurent était premier ministre; les renseignements étaient donnés avec soin et précision. Nous n'avons jamais dissous le Parlement en laissant 1450 questions sans réponse. Jamais.

Aujourd'hui, j'ai vu ce que je n'aurais jamais cru voir: le secrétaire parlementaire d'un ministre a précisé dans sa réponse ce que le gouvernement a l'intention de faire. Il n'en n'a pas le droit. Il ne fait pas partie du cabinet. Son unique fonction est d'aider le ministre qu'il représente. Quoi qu'il en soit, tous les jours, l'une des premières règles du Parlement, celle qui veut que les ministres donnent des réponses, est délibérément ignorée. Pourquoi? Que sait un secrétaire parlementaire des décisions prises par le cabinet? Il n'a aucune responsabilité. Il occupe seulement un poste honorifique, celui d'aider un ministre.

J'ai commis une erreur il y a quelques instants. J'ai parlé de l'augmentation des dépenses depuis l'arrivée au pouvoir, il y a dix ans, du premier ministre actuel. C'est une augmentation de 80 p. 100, encore plus que le pourcentage que j'ai cité de mémoire.

Parce que le gouvernement sait qu'il peut toujours s'en tirer, il refuse de répondre. Il ignore délibérément les questions et refuse de donner au Parlement les renseignements auxquels il a droit. Pense-t-il que cela risque de faire du tort à qui que ce soit? Cela va-t-il mettre en danger la sécurité du pays si nous apprenons qu'un propriétaire bien vu du gouvernement touche un loyer mirobolant pour la location de locaux qui reviendraient normalement à deux fois moins cher? Cela ne peut pas nuire à la réputation de ces propriétaires que l'on révèle la vérité.

Me m'oppose avec toute la force dont je dispose à cette manière de procéder et je trouve inadmissible que, lorsque la Chambre ajournera jeudi ou vendredi, 1500 questions inscrites au *Feuilleton* demeureront sans réponse, alors que la popula-